



Nombre de conseillers
En exercice : 10
Présents : 9
Absents : 1
dont représentés : 0
Votes pour : 9
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Suffrages exprimés : 9

Date de la convocation
07/05/2024

Date de publication
21/05/2024

Séance du 14 mai 2024 à 18h00

Le bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du centre de loisirs d'Anjoutey, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Anderhueber, Président.

Titulaires présents : J-L. ANDERHUEBER, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, J. CHIPAUX, A. FESSLER, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, D. VALLVERDU

Membres absents : C. CODDET

Secrétaire de séance : J. CHIPAUX

Décision du bureau n°2024-002

Objet : Demande de subvention - Jeunes Agriculteurs et Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitations Agricoles (FDSEA) du Territoire de Belfort

Vu

- l'arrêté préfectoral n° 90-2023-12-06-00003 du 6 décembre 2023 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération communautaire n°043-2020 du 15 juillet 2020 portant délégations de l'assemblée au Président et au bureau,

Considérant

- la demande de subvention exceptionnelle introduite le 20 mars 2024 auprès de la Communauté de communes des Vosges du sud par les Jeunes Agriculteurs et la FDSEA du Territoire de Belfort pour l'organisation, le dimanche 4 août 2024, d'une journée portes ouvertes (Dimanche à la ferme et finale départementale de labour) dans une exploitation de Lepuix-Neuf,

Monsieur le Président sollicite des membres du bureau de se positionner sur cette demande.

Les membres du bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDENT de verser une subvention de 300 €.

Étueffont, le 17 mai 2024,

Le Président,


Jean-Luc ANDERHUEBER



Le secrétaire de séance,


Jacky CHIPAUX